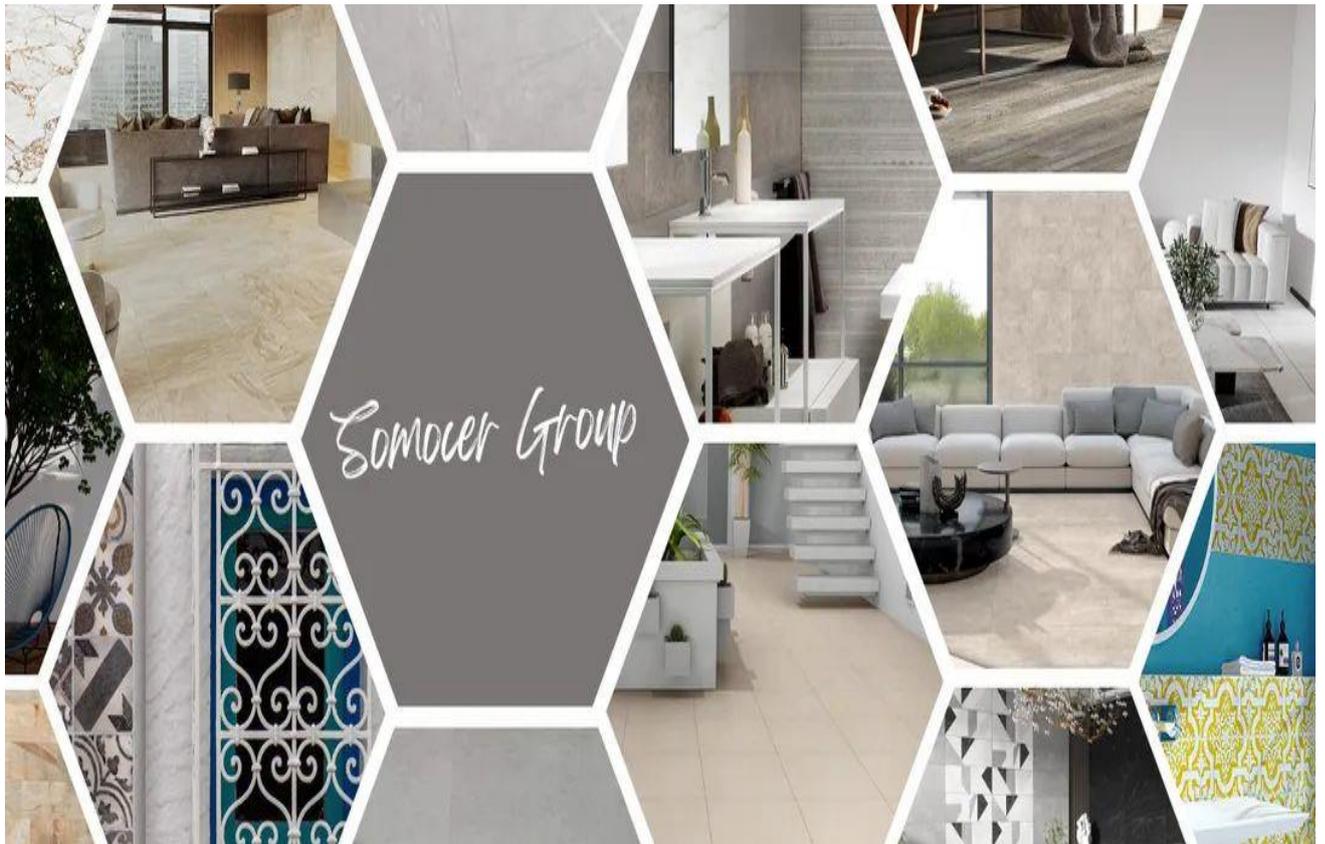




SOMOCER GROUP
Le LEADER Grès, Faïence, Sanitaire...

Société Tunisienne D'email



*Projet du rapport Annuel Exercice **2022**
Assemblée Générale Ordinaire
Du 06 juillet 2023*

Sommaire :

CHAPITRE PRELIMINAIRE :

Renseignement sur la Société

PREMIER CHAPITRE :

Rapport annuel sur la gestion de la société.

1-Activité et Résultat

1.1-Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société

1.2- Evolution de la société et de ses performances au cours des trois dernières Années

1.3- Evolution de la structure financière

1.4-Analyse des investissements réalisés

1.5- Analyse des immobilisations

1.6-Indicateurs spécifiques du 1er trimestre 2023

2-PARTICIPATIONS

2.1-Les prises de participation ou les aliénations

3-ACTIONNARIAT

3.1-Renseignement sur la répartition du capital et des droits de vote

3.2-Informations sur les conditions d'accès aux assemblées

4-ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

4.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil du CA

4.2-Principales délégations en cours de validité accordées par l'AG aux organes d'administration

4.3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction

4.4- Comités spéciaux et rôle

5-AFFECTATIONS DES RESULTATS

5.1-Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des Résultats

6-CONTROLE DES COMPTES

DEUXIEME CHAPITRE :

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

2.1- Rapport général des commissaires aux comptes

2.2- Rapport spécial des commissaires aux comptes

2.3- Etats financiers et notes aux états financiers

TROISIEME CHAPITRE :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 06 juillet 2023

3.1-ORDRE DU JOUR

3.2-PROJETS DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'AGO

QUATRIEME CHAPITRE :

DOCUMENT D'INFORMATION

Renseignements sur la société

DENOMINATION SOCIALE :

Société Tunisienne D'Email SOTEMAIL. SA
SOTEMAIL est une filiale du groupe SOMOCER

CAPITAL SOCIAL :

Le capital social de SOTEMAIL est de 34 513 514 dinars répartis en 34 513 514 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

SIEGE SOCIAL & USINE :

Siège social : Menzel Hayet- Zéramdine- 5033 Monastir- Tunisie

Tél : +216 73 410 417

Fax : +216 73 410 100

Usine : Zone industrielle de Souassi- 5140 Mahdia

Tél : +216 73 610 772

Fax : +216 73 610 778

Site web : www.sotemail.tn

FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION APPLICABLE :

SOTEMAIL est une Société anonyme à conseil d'administration, régie par le code des sociétés commerciales, le code d'incitation aux investissements promulgué par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 et modifié par les textes subséquents, ses statuts et la loi 2007-69 du 27 décembre 2007 relative à l'initiative économique.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun au taux de 10% conformément à l'article 20 de la loi de finance de l'année 2018 portant sur l'unification du régime fiscal des entreprises implantées dans les zones de développement régional.

DATE DE CONSTITUTION ET DUREE :

SOTEMAIL a été constitué le 21 juin 2002 sous la forme d'une SARL au capital de 2 010 000 Dinars. Sa durée est fixée à 99 années (article 6 des statuts)

OBJET SOCIAL :

Au terme de l'article 2 des statuts ;

SOTEMAIL est une société industrielle spécialisée dans la production et la commercialisation de carreaux en céramique et grés porcelaine pour le revêtement de sol et de mur ; et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielle, immobilière et mobilière se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe qui permettrait à la société de réaliser ses objectifs et de les développer.

IDENTIFIANT UNIQUE :

0742284E

L'EXERCICE SOCIAL :

L'exercice social d'une durée de douze mois, commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

REGIME FISCAL APPLICABLE : DROIT COMMUN

SOTEMAIL exerce une activité d'industrie manufacturière régie par le Code d'Incitation aux Investissements.

Elle est établie dans une zone de développement régional (Délégation d'Essouassi, gouvernorat Mahdia). Selon l'annexe 1 du décret n°99-483 du 01/03/1999 mise à jour par le décret 2005-1686 du 16/06/2005, cette région appartenait à la zone de développement prioritaire. Toutefois, en vertu du décret 2008-387 du 11/02/2008, elle appartient au second groupe des zones de développement régional.

En vertu des mesures transitoires de la loi n°2007-69 du 27 décembre 2007 relative à l'initiative économique, les entreprises disposant d'une attestation de dépôt de déclaration d'investissement avant la date d'entrée en vigueur des dispositions de ladite loi et qui entrent en activité effective avant le 31 décembre 2010, continuent de bénéficier des avantages jusqu'à la fin de la période qui leur est impartie à cet effet conformément à la législation en vigueur avant la date d'application des dispositions de cette loi.

SOTEMAIL est soumise à l'IS au taux de 10% au titre de ses bénéfices globaux après expiration de la période de déduction des bénéfices provenant des extensions avec un minimum d'impôt de 0,1% du chiffre d'affaires global TTC. Pour l'investissement initial, les taux de 10% et de 0,1% du chiffre d'affaires TTC pour le minimum d'impôt s'appliquent aux bénéfices réalisés à partir du 1^{er} janvier 2018.

PRODUCTION NOMINALE :

La capacité installée de production de SOTEMAIL est de 3 620 000 m² par an de grés porcelaine.

CERTIFICATION :

SOTEMAIL s'est engagée dans une démarche qualité et a été certifiée conforme au référentiel ISO 9001-2015 au cours de l'année 2022 par la **TÜV Rheinland Cert GmbH membre de TÜV CERT** pour une durée de trois années 2022 ,2023, 2024.

Au cours de l'année 2022 une décision de reconduction de la certification **QB UPEC**, une certification prestigieuse de qualité pour le bâtiment reconnue à l'échelle internationale.

EFFECTIF :

SOTEMAIL compte 315 employés.

Premier Chapitre

***Rapport annuel sur la gestion de la
société***

1- ACTIVITE ET RESULTATS.

1-1- Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société.

Sa politique d'investissement a permis à la SOTEMAIL de disposer aujourd'hui de capacités de production significatives et suffisantes. Les investissements envisagés concerneront essentiellement le maintien de l'outil existant, son optimisation et des ajustements technologiques pour répondre à l'évolution du marché.

La SOTEMAIL a franchi pour la première fois la barre des 64 000 KDT de chiffre d'affaires, et l'exercice 2022 se solde par une croissance de +4% du chiffre d'affaires pour atteindre 64 422 KDT.

Une croissance alimentée par les ventes à l'Export : +41% à 10 316 KDT ; contre un léger fléchissement sur le marché local qui affiche une baisse de -1% à 54 107 KDT reflétant un contexte économique national morose.

Les opérations à l'export demeurent très fortes et la direction ne cesse de déployer les forces de ventes et de prospections nécessaires ; Le marché à l'export demeure demandeur et la confiance de nos clients dans nos produits se renforce avec un carnet de commandes confirmées bien rempli.

A noter également que les Stocks de produits finis affichent pour la 1er année une diminution par rapport de l'année précédente, en effet la SOTEMAIL affiche une baisse cumulée de ses stocks de PF de -2 786 KDT, réduisant d'autant le besoin en fonds de roulement.

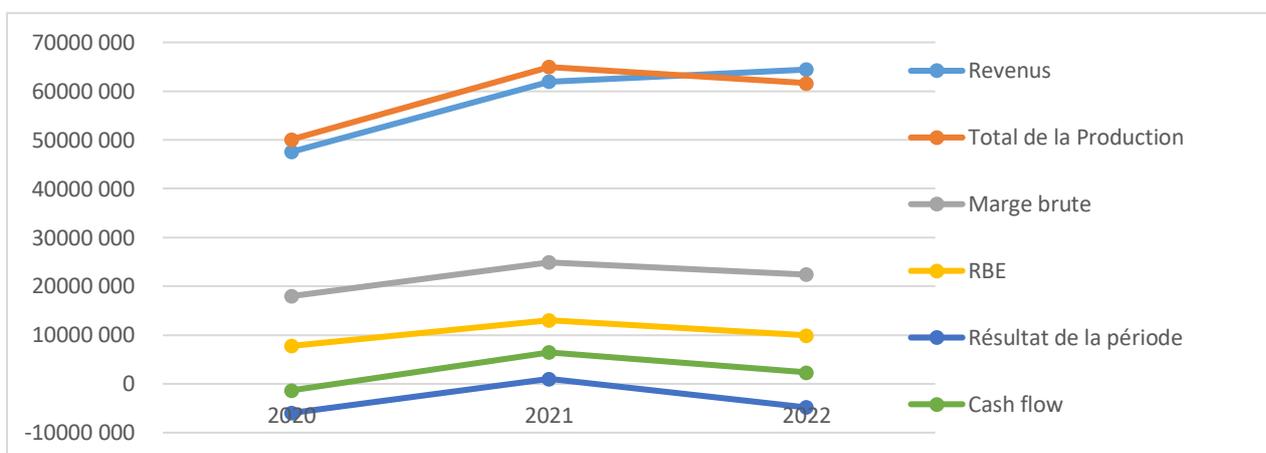
En 2022, les niveaux de marge ont été pénalisés par le contexte géopolitique mondial, l'Ukraine étant l'un des principaux pays source d'approvisionnement en matière première de la société. La flambée des prix des matières première et la perturbation des circuits d'approvisionnements ont généré un surcoût matière conjoncturel.

En conséquence, le Taux de marge brute affiche une baisse de -2 points à 36,4%. Un niveau atypique, puisque le taux de la marge brute moyen de la société sur une longue période se situe à 39%.

Une baisse qui s'est répercutée sur la marge d'EBITDA : -4 points à 16.1%. Un niveau historiquement bas également comparable à celui enregistré en 2020, en pleine crise de COVID.

A l'arrivée, la marge nette tombe en territoire négatif en 2022 avec un résultat déficitaire de - 4 768 KDT.

En KDT	2020	2021	2022	VT° 22-21
Revenus	47 560	61 973	64 422	4%
Total de la Production	50 107	64 934	61 636	-5%
Marge brute	17 985	24 896	22 416	-10%
Taux de marge brute	35,9%	38,3%	36,4%	-5%
Résultat brut d'exploitation (EBITDA)	7 784	13 040	9 931	-24%
Marge d'EBITDA	15,5%	20,1%	16,1%	-20%
Résultat de la période	-5 962	1 026	-4 768	-565%
Marge nette	-11,9%	1,6%	-7,7%	-590%
Cash flow	-1 323	6 444	2 330	-64%
Marge CF	-2,6%	9,9%	3,8%	-62%



1-2- Evolution de la société et ses performances au cours des trois dernières années.

en KDT	2 020		2 021		2 022		Var 22/21
Local	46 585	98%	54 683	88%	54 107	84%	-1%
Export	975	2%	7 290	12%	10 316	16%	41%
TOTAL	47 560		61 973		64 422		4%

A- Evolution des ventes réparties par destination en valeur.

Le chiffre d'affaires global : SOTEMAIL a réussi durant l'année 2022 une performance extraordinaire dans une conjoncture mondiale très difficile. Cette performance est le fruit d'une stratégie commerciale qui se repose sur la stabilisation du marché local -1% et l'expansion du marché export +41%.

Cette performance a permis à la société de réaliser un chiffre d'affaires record +4% pour s'établir à 64 422 KDT, en dépit d'un contexte macroéconomique difficile et volatile.

✓ **Le Chiffre d’Affaires Local** : Le chiffre d’affaires sur le marché local a enregistré une légère baisse de -1% pour l’exercice 2022 comparé à 2021 pour s’établir à 54.107 KDT.

✓ **Le Chiffre d’Affaires Export** : +41% Le chiffre d’affaires export pour l’année 2022 s’élève à 10 316 KDT contre un chiffre d’affaires export de 7 290 KDT en 2021. L’augmentation des volumes et du chiffre d’affaires à l’export au cours de l’année 2022 reflète la stratégie d’internationalisation suivie par la direction générale qui se repose principalement sur la pénétration de nouveaux marchés et la consolidation de la notoriété de la marque par la participation à plusieurs événements prestigieux. En effet l’exercice 2022 a été marqué par la reprise des commandes provenant du marché libyen, la pénétration de nouveaux marchés à l’instar du marché américain et émirati ainsi que la croissance du chiffre d’affaires provenant du marché européen.

B-Evolution des ventes en valeur réparties par typologie de produit.

Les revenus des ventes de carreaux de Grès porcelaine de SOTEMAIL sont générés par la commercialisation des produits non rectifié, rectifié, poli et coupe :

- La typologie Grès non rectifié, qui contribue à raison de 30.1% des ventes totales de 2022, ont connu une croissance de 4% comparé à l’année 2021.
- La typologie Grès Rectifié, qui contribue à raison de 63.5% des ventes totales de 2022, ont connu une croissance de 5 % comparé à 2021.
- La typologie Grès Poli, qui contribue à raison de 6.3% des ventes totales de 2022, ont connu une décroissance de -5% comparé à 2021.

En KDT	2 020	2 021	2 022	Var 22/21
Non Réctifié	15 901	18 674	19 423	4%
Réctifié	28 813	38 873	40 881	5%
Poli	2 685	4 262	4 052	-5%
Coupe	161	164	67	-59%
TOTAL	47 560	61 973	64 422	4%

D- Analyse de la production.

D-1- Analyse de la production par Formats et par aspect.

En m²	2 020	2 021	2 022	Var 22/21
Non Rectifié	853 835	1 181 136	929 855	-21%
Rectifié	1 342 045	1 713 658	1 483 416	-13%
TOTAL	2 195 880	2 894 794	2 413 271	-17%

D-2- Analyse de la production par choix.

En m ²	2020		2021		2022	
1 ^{er} Choix	1 542 454	70%	1 970 439	69%	1 662 802	69%
2 ^{eme} Choix	523 457	24%	736 579	26%	602 488	25%
3 ^{ème} choix	129 969	6%	168 822	6%	147 981	6%
TOTAL	2 195 880		2 875 840		2 413 271	

- La situation Financière et les performances de la société durant les trois dernières années 2020, 2021 ,2022.

L'exercice 2022 affiche une légère croissance du chiffre d'affaires : +4% à 64 422 kdt, hormis l'année 2020 (COVID) la croissance affichée est la plus faible des 6 dernières années.

Le marché Local demeure peu dynamique, à l'image du contexte économique national morose. Le chiffre d'affaires Local affiche un léger recul de -1% en 2022 à 54 107 kdt.

Par contre, la dynamique se confirme à l'Export avec une augmentation du CA Export de +41% à 10 316 kdt, en effet l'Export représente 16% des Ventes en 2022, un niveau record pour la société, qui reflète la stratégie Groupe.

En matière de marges, l'exercice 2022 a été perturbé par le contexte géopolitique, avec un renchérissement conjoncturel du coût matière.

La société a poursuivi la maîtrise de ses charges de personnel, demeurées quasiment stables en 2022. Avec une augmentation de 2% par rapport l'année dernière.

Une augmentation +16% des autres charges d'exploitation avec notamment la hausse, logique, des Commissions sur ventes et le transport sur ventes export principaux composantes de ce poste de charges.

Une évolution de +1 600 KDT au niveau des dotations aux amortissements & Aux Provisions (+31% à 7 098 KDT), en effet l'augmentation significative des dotations aux amortissements et due à La résorption des frais préliminaire relatifs aux frais d'essai des nouveaux formats.

Le résultat d'exploitation affiche un recul de 4 769 KDT sous l'effet combiné de la contraction de la marge sur cout matière et de l'augmentation des Autres charges d'exploitation.

Le Résultat Net plonge en territoire négatif à -4 768 kdt en 2022.

EN KDT	2020	2021	2022	VT° 22-21
Produits D'Exploitation				
• Revenus	47 560	61 973	64 422	4%
• Autres Produits D'Exploitation	225	179	179	0%
Total Des Produits D'Exploitation	47 786	62 152	64 601	4%
Charges D'Exploitation				
• VT° Des Stk De PF Et Des En (En + Ou -)	-2 547	-2 961	2 786	-194%
• Achats D'App & MP Consommées	32 662	40 941	39 735	-3%
• Charges De Personnel	6 171	6 591	6 741	2%
• Dotations Aux Amts & Aux Provisions	4 640	5 418	7 098	31%
• Autres Charges D'Exploitation	3 842	5 185	6 030	16%
Total Des Charges D'Exploitation	44 768	55 174	62 391	13%
Résultat D'Exploitation	3 017	6 979	2 210	-68%
• Charges Financières Nettes	8 749	6 659	6 983	5%
• Produits des placements	199	428	569	33%
• Autres Gains Ordinaires	13	483	18	-96%
• Autres Pertes Ordinaires	419	174	510	192%
Résultat Des Activités Ordinaires Av. Impôt	-5 940	1 057	-4 695	-544%
• Impôt Sur Les Bénéfices	22	31	74	137%
Résultat Des Act Ordinaires Ap. Impôt	-5 962	1 026	-4 768	-565%
• Eléments extraordinaires	0	0	0	
Résultat Net De L'Exercice	-5 962	1 026	-4 768	-565%

1-3- Evolution de la structure financière.

A- Structure de bilan.

KDT	2 020	2 021	2 022
FR	11 539	22 475	9 371
BFR	40 849	49 613	40 757
Variation du BFR	6 139	8 764	-8 856
Trésorerie	-29 311	-27 139	-31 387
KDT	2 020	2 021	2 022
CA/jour	130	170	176

KDT	2 020	2 021	2 022
Capitaux propre	42 054	42 900	37 953
Total Bilan	135 380	149 128	142 773
	31%	29%	27%

Après 3 années d'amélioration, Le Fonds de roulement enregistre une baisse significative de -13 104 kdt à 9 371 kdt.

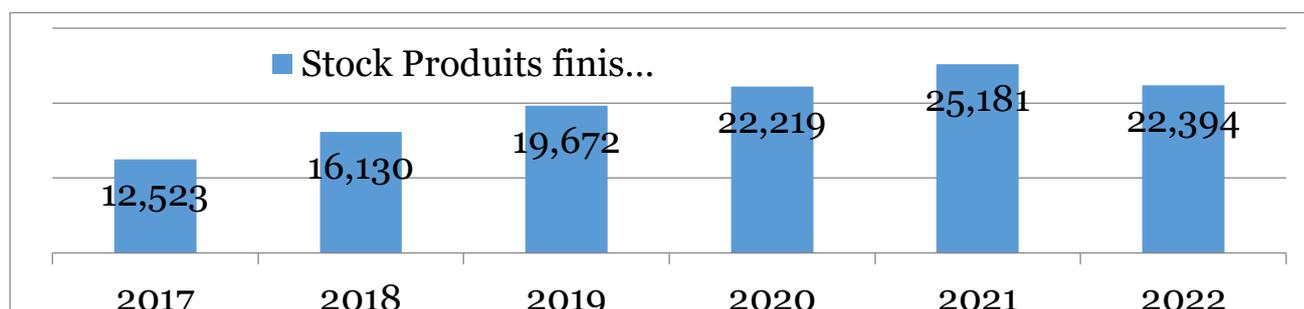
Une réduction du fonds de roulement qui provient de la diminution des Ressources longues : Ressources d'Emprunts (+ d'un an) en baisse de -16,7% (-6 200 kdt) et des Fonds propres réduits du résultat déficitaires (-4 768 kdt). Les Emplois longs sont demeurés quasiment stables : +3,4% à 61 064 kdt.

L'amélioration du BFR (- 8 856 kdt) est appréciable mais n'a pas permis de compenser la diminution du FR pour soulager la Trésorerie. Les tensions de cette dernière se sont accrues à -31 387 kdt contre - 27 139 kdt en 2021.

Le BFR 2022 représente 231 jours de CA (7,7 mois) contre 292 jours en 2021 : soit une réduction de 2 mois pour le cycle d'exploitation, cette amélioration provient de la réduction combinée des Stocks (-23 jours de CA) et des délais Clients (-17 jours).

La société affiche notamment une réduction des Stocks de produits finis après une augmentation discontinuée sur les 6 dernières années.

Du côté du Passif circulant, la réduction des délais Fournisseurs (-46 jours) a été compensée par la forte évolution des Autres passifs courants suite à une forte augmentation de la dette à court terme envers l'Etat (+8MDT à 13,4MDT).



B- Engagements & fonds propres

KDT	2 019	2 020	2 021	2 022	
Emprunts	20 421	27 578	37 667	31 391	
Concours bancaire	33 966	38 540	34 065	37 825	
Total Dette	54 387	66 118	71 732	69 216	
Liquidités	1 653	3 305	6 702	189	
Dette nette	52 734	62 813	65 030	69 027	
Capitaux propres	39 695	42 054	42 900	37 953	
GEARING	132,8%	149,4%	151,6%	181,9%	
	CT	62%	58%	47%	55%
	MT	38%	42%	53%	45%

En termes d'encours, la Sotemail affiche une hausse de +3 997 KDT de sa Dette nette à 69 027 KDT. Une régression de l'Encours des crédits à court terme : - 1 304 kdt.

Sous le double effet d'une hausse des engagements et d'une baisse des Fonds propres (Résultat négatif de -4,8MDT) ; le Gearing (Dette Nette/Fonds propres) a enregistré une forte dégradation (+30 points) pour atteindre 182%.

C- Poids des charges financières.

KDT	2 020	2 021	2 022
Chiffre d'affaires	47 560	61 973	64 422
Résultat d'exploitation	3 017	6 979	2 210
Charges financières nettes	8 749	6 659	6 983
En % du CA	18,4%	10,7%	10,8%
En % du REX	290,0%	95,4%	315,9%
	2 020	2 021	2 022
Intérêts bancaires	8 274	6 579	7 065
Dont crédit de gestion	5 822	4 872	5 058
En % du CA	12%	8%	8%
Dont emprunt & leasing	2 452	1 708	2 007
En % du CA	5%	3%	3%
Solde change	485	383	-75

Les charges financières de 6 983 KDT en légère hausse de +5% et les intérêts bancaires affichent une hausse de +7,4% à 7 065 KDT, le solde de change affiche un léger gain de +75KDT sur 2022.

La hausse des intérêts bancaires provient des segments Emprunts CMT (+17,5% à 2 007 KDT) après avoir enregistré une baisse significative en 2021 ; alors que les intérêts sur Crédits de gestion ont augmenté moins vite (+3,8% à 5 058 KDT).

1-4- *Analyse des investissements réalisés.*

KDT	2020	2021	2022
Investissements en Immobilisations incorporelles	14	4	0
Investissements Immobilisations corporelles	4 722	1 965	1 930
Investissements Immobilisations Financières	-114	792	733
Augmentation de capital	4 314	0	0
Augmentation des autres capitaux propres	-1 955	847	-4 947
Cash flow	-1 323	6 444	2 330
Gap de financement	-3 586	4 529	-5 280
Gap de financement cumulé	-7 595	-3 065	-8 346

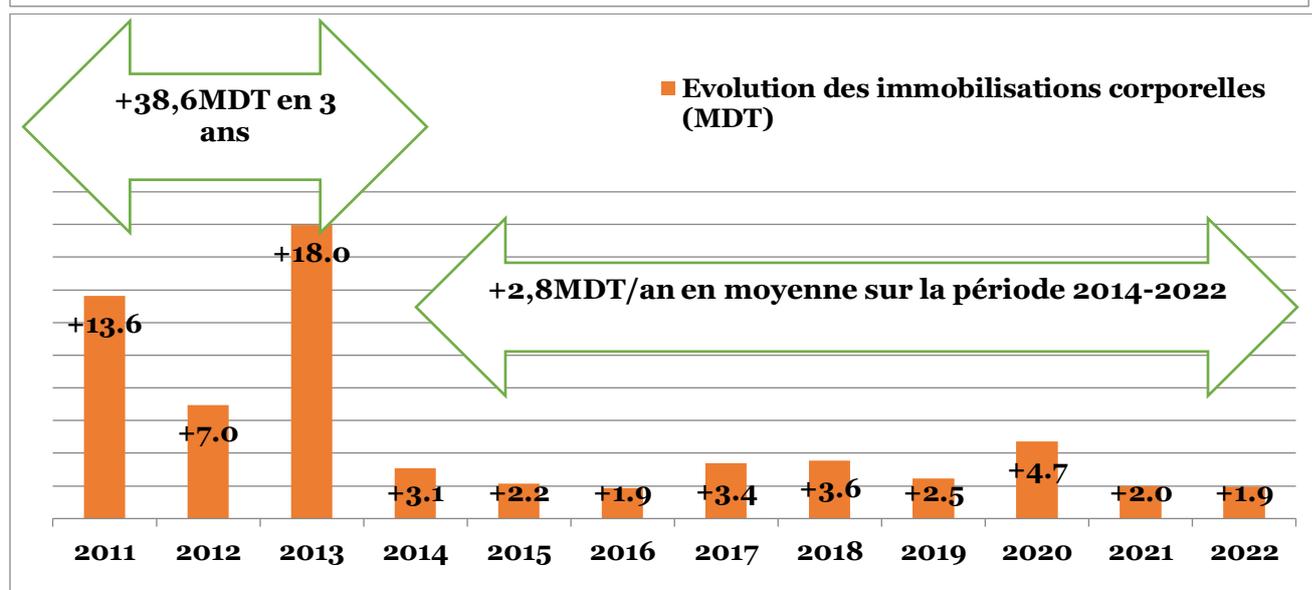
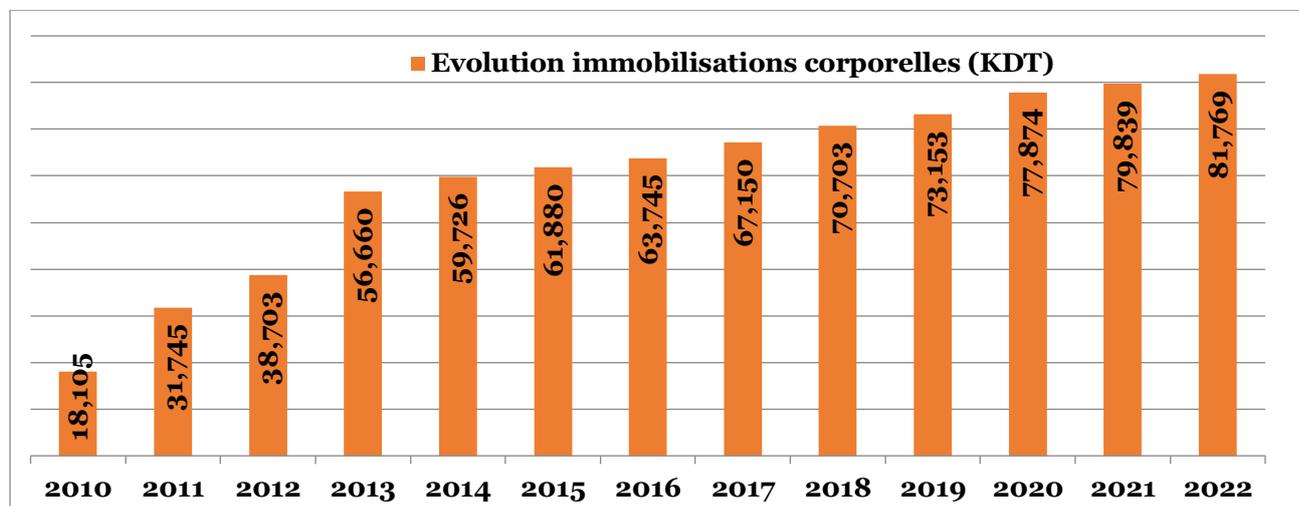
La Sotemail fait partie du pôle « céramique » du groupe Abdennadher. Créée en 2002, initialement destinée à la production d'intrant (frites) la Sotemail s'est par la suite orientée vers la production de carreaux de revêtement de Grès.

L'industrie des revêtements est fortement capitalistique, les immobilisations corporelles brutes de la société avoisinent les 82MDT fin 2022.

Des investissements « lourds », notamment sur la période 2010-2013 dans le cadre d'un renforcement des capacités de production : de 1,6 à 4,5 millions de m² annuels par le biais d'investissements avoisinant les 40MDT.

Sur la période 2014-2022, l'investissement s'est poursuivi dans le maintien et le renouvellement progressif de l'outil. Les immobilisations ont évolué sur cette période de +2,8MDT/an en moyenne, soit un rythme inférieur à la charge d'amortissement.

Sur la période récente, la nécessité d'investir au-delà du renouvellement se fait désormais ressentir. L'industrie du revêtement nécessite une mise à jour technologique afin d'optimiser la production et de répondre à l'évolution des tendances sur les marchés notamment à l'export.



1-5- Analyse des Immobilisations.

KDT	2020	2021	2022
Immobilisations incorporelles	223	228	228
Amortissements et Provisions / Immobilisations Incorporelles	-167	-190	-202
Taux de vétusté des Imm, incorporelles	74,79%	83,59%	88,84%
Durée de vie restante des Imm, incorporelles	1,26	0,82	0,56
Immobilisations corporelles	77 874	79 839	81 769
Moins Amortissements et Provisions	-26 569	-29 678	-33 102
Taux de vétusté des Immobilisations corporelles	34,12%	37,17%	40,48%
Durée de vie restante des Immobilisations corporelles	16,47	15,71	14,88
Immobilisations financières	6 698	7 490	8 223
Provisions sur Immobilisations financières	-214	-438	-438
Valeur nette des Immobilisations financières	6 484	7 052	7 785

1-6- Indicateurs spécifiques du 1er trimestre 2023.

Libellé	1 ère Trimestre			Cumul 2022*
	2023	2022	Variation en %	
1- Chiffre d'Affaires	17 701 485	10 766 013	64,4%	64 422 298
CA Local	15 166 110	9 361 413	62,0%	54 119 247
CA Export	2 535 375	1 404 599	80,5%	10 303 051
2- Production	16 425 829	16 277 334	0,9%	57 171 418
3- Investissements	671 323	327 447	105,0%	1 702 032
4- Engagements bancaires	35 662 569	30 165 988	18,2%	31 581 118
Dettes à Moyen et Long terme	18 497 520	20 199 994	-8,4%	18 709 984
Dettes à Court terme (crédits de gestion, découverts bancaires)	17 165 049	9 965 994	72,2%	12 871 134

* Les indicateurs se rapportant à l'exercice 2022 restent provisoires jusqu'à l'approbation des Etats financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

La croissance de l'activité du groupe se confirme encore sur le premier trimestre de l'année 2023. En effet, la SOTEMAIL a réalisé, sur le premier trimestre de l'année, une forte croissance au niveau de l'ensemble de ses activités par rapport à la même période de l'année 2022, enregistrant ainsi des revenus de 17,701 millions TND, soit une progression de 64,4%.

Le Chiffre d'Affaires Local :

La croissance en valeur absolue reste principalement tirée par les ventes sur le marché local qui augmentent de 62,0% sur la période, passant de 9.361 millions TND à 15.166 millions TND.

Le Chiffre d'Affaires Export:

L'activité export continue sur sa lancée et le trend haussier des deux dernières années est largement confirmé. Les exportations ont atteint sur le premier trimestre une enveloppe de 2,535 millions de dinars, affichant ainsi une croissance de 80,5% par rapport au premier trimestre 2022.

La production.

La production a atteint au 31/03/2023 16.4 millions de dinars.

Les investissements.

SOTEMAIL continue à engager des investissements orientés vers l'amélioration de la qualité et de la productivité et qui ont atteint sur le premier trimestre 0,671 millions de dinars en hausse de 105%.

Les engagements bancaires.

Le niveau de l'engagement bancaire bilantiel est passé de 31.5 millions de dinars au 31 décembre 2022 à 35.6 millions de dinars au 31 mars 2023, enregistrant ainsi une hausse de 12.9%. Cette hausse est observée au niveau des dettes à court terme affichant un accroissement de 33.3% contre une baisse de -1.13% des dettes à long et moyen terme. Le niveau d'endettement reste bien maîtrisé. Ainsi, les dettes à long et moyen terme représentent 51.8% de la total dette bancaire bilantielle.

2- Participations.

2.1- Les prises de participation ou les aliénations.

Les titres de participations au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	% de détention	31.12.2020
A.B.C	2 700 000	22%	2 700 000
SAPHIR	75 000	15%	75 000
SOMOSAN	50 000	0%	50 000
SOMOCER NEGOCE	1 010 000	33.67%	10 000
LTD KIT	214 128	99%	214 128
S.M.C	340 000	27,63 %	10 000
3S Trading	100 000	9%	100 000
SOMOCER de Transport SARL (*)	1 025 000	59%	1 025 000
Media Plus	30 000	30%	30 000
Ste Périmètre de gestion	6 000	0%	6 000
Total	5 550 128		4 220 128

(*) La société « SOMOCER de Transport SARL » est détenue à raison de 58,5% par SOTEMAIL, 39,7% par SOMOCER et 1,8% par SMC. Le contrôle exclusif effectif sur cette filiale est exercé par la société mère SOMOCER et non pas par la société SOTEMAIL. En effet, le Directeur Général de SOMOCER est lui-même Gérant de la société « SOMOCER Transport

SARL ». Par ailleurs, les politiques opérationnelles et financières sont fixées au niveau du management de SOMOCER.

3- Actionnariat.

3.1 Renseignement sur la répartition du capital et des droits de vote.

Au 31 décembre 2022, le capital de la société SOTEMAIL s'élève à 34 513 514 dinars répartie en 34 513 514 actions de 1 dinar chacune.

Participation :	Solde au 31/12/2022	En % du capital	Solde au 31/12/2021	En % du capital
≥10% = 2 actionnaires				
SOMOCER	21 833 682	63%	21 821 381	63%
ATD SICAR	9 665 058	28%	9 306 148	28%
3%≤ Participation <6% = 1 actionnaire				
ATTIJARI SICAR	1 891 892	5%	1 891 892	5%
Participation <3%				
Autres	1 122 882	3%	1 494 093	4%
Total Général	34 513 514	100%	34 513 514	100%

3.2- Information sur les conditions d'accès aux assemblées.

Tout actionnaire dont les actions sont totalement souscrites, a le droit de participer aux Assemblées Générales, personnellement ou être représenté par un autre actionnaire, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses titres.

4- Organe d'administration et de direction.

4.1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration.

La société est administrée par un conseil d'administration composé au minimum de trois membres et au maximum par douze membres.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour la durée fixée par les statuts sans que celle-ci puisse excéder les trois années.

Le renouvellement de cette nomination est possible selon le code des sociétés commerciales et les statuts de la société.

Un salarié peut être nommé membre au conseil d'administration à condition qu'il ait, à la date de sa nomination, une ancienneté d'au moins 5 ans dans la société.

La nomination des membres du conseil d'administration prend effet dès acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence à la première réunion du conseil.

Une personne morale peut être nommée membre du conseil d'administration.

Lors de sa nomination, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et

pénales que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

Les membres du conseil d'administration peuvent-être révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire.

En cas de vacances d'un poste au conseil d'administration, le conseil d'administration, peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Dans ce cas, la nomination est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'a pas eu lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil restent valables.

En outre et selon la loi n° 201947 du 03

Juin 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, Le conseil de surveillance des sociétés cotées en bourse doit comporter au moins deux membres indépendants des actionnaires, et ce, pour une période qui ne peut dépasser trois

Les deux membres indépendants ne peuvent être actionnaires dans la société.

Le mandat de chacun des deux membres indépendants ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

Toute désignation contraire aux dispositions du présent article est nulle sans préjudice de la nullité des délibérations auxquelles le membre indépendant a participé illégalement.

L'assemblée générale ordinaire ne peut révoquer les deux membres indépendants sauf pour une raison sérieuse relative à leur violation des exigences légales ou des statuts, ou pour avoir commis des fautes de gestion ou pour la perte de leur indépendance.

Est membre indépendant, tout membre n'ayant aucune relation avec les sociétés visées au paragraphe premier, ou avec ses actionnaires ou ses administrateurs, qui est de nature à affecter l'indépendance de sa décision ou à le rendre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel.

4.2- Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 19 juin 2014 a autorisé le conseil d'administration à acheter et à revendre les actions SOTEMAIL en bourse pour la régulation de son cours boursier et l'a chargé de mettre en place les conditions nécessaires tout en se conformant à la réglementation en vigueur, notamment l'Article 19 nouveau de la loi 94-117 du 14/11/1994. Cette délégation est encore valide à la date de l'élaboration du présent rapport.

4.3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction.

Le conseil d'administration

Administrateur	Représenté par	Qualité	Mandat
Lotfi Abdennadher	Lui-même	Président	2020-2022
Karim Abdennadher	Lui-même	Membre	2020-2022
Majid Aoudni	Lui-même	Membre	2020-2022
Fauzi karoui	Lui-même	Membre	2020-2022
Somocer	Riadh jaidene	Membre	2020-2022
Ab-corporation	Walid amous	Membre	2020-2022

ATD SICAR	Ichraf ben sedrine	Membre	2020-2022
ATD SICAR	Seif eddine bejaoui	Membre	2020-2022
Somocer	WALID ZAYENE	Membre	2020-2022
Hédi Ben Cherif	Lui-même	Membre	2021-2022
Habib Benhaj Gouider	Lui-même	Membre	2021-2022
Sabaa Abdennadher	Lui-même	Membre	2022

Le mandat des administrateurs de SOTEMAIL prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur l'exercice 2022.

Le Directeur Général

Le conseil d'administration désigne pour une durée déterminée le directeur général de la société et lui fixe ses pouvoirs.

Si le directeur général est membre du conseil d'administration, la durée de ses fonctions en tant qu'administrateur ne peut excéder celle de son mandat.

En vertu des dispositions de l'article 16 des statuts de la société et 217 du CSC, le conseil d'administration décide de renouveler le mandant de Monsieur Riadh Jaidane en tant que directeur général de la société et ce pour une durée de trois (3) années.

IL entérine ainsi Ce renouvellement à compter du 01-11-2020

4.4- Comités spéciaux et rôle

Comité permanent d'audit.

En application de l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration a désigné, lors de sa réunion du 18 mars 2011, un comité permanent d'audit qui a été recomposé par décision du conseil d'Administration lors de sa réunion du 16 mai 2022, il est composé de :

- M. Habib Benhaj Gouider.
- M. Majid Aoudni
- M. Karim Abdennadher.
- M. Hédi Ben Cherif.
- M. Ichraf ben sedrine.

Leur fonction expire à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Comité d'orientation.

Le conseil d'administration tenu le 16 mai 2022, a nommé un comité d'orientation et il est composé de :

- M. Lotfi Abdennadher.
- M. Riadh Jaidane.
- M. Seiff Eddine Elbejaoui.

Leur fonction expire à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

5- Affectation des résultats

5.1- Bref Rappel des dispositions statutaires.

Le résultat de chaque exercice est déterminé conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

Sur le bénéfice net de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital.

Le bénéfice de l'exercice, diminué comme il vient d'être dit et augmenté du report bénéficiaire, sous déduction des sommes reportées à nouveau par l'assemblée Générale ou portée par elle à un ou plusieurs fonds de réserve, est réparti aux actionnaires sans distinction.

6- Contrôle des comptes.

Responsable du contrôle des comptes.

- La société MTBF membre de l'OECT.

Imm PWC-Rue du Lac d'Annecy

Les berges du Lac 1053 Tunis

Tél : 71 160 000

Fax : 71 861 789

Email : info@kbh-tunisia.com

Représentée par son associé Ahmed Sahnoun,

Et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- La société CRG Audit membre de l'OECT.

42, avenue Habib Bourguiba - Bloc c 5ème étage apt n°5

3000 SFAX

Tél : 74 297 709/719

Fax 74 297 729

Représentée par sa gérante Mme Chiraz Ghorbel,

Et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Deuxième chapitre
Etats financiers de l'exercice clos
Le 31 décembre 2022.

***Rapports des Commissaires aux
Comptes
Exercice Clos au 31 Décembre 2022***

Rapport Général
Exercice Clos au 31 décembre 2022

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL » ou « société », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 37.953.233 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 4.768.161 DT. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 05 Juin 2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTEMAIL au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 36.338.546 DT et provisionnées à hauteur de 3.123.636 DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la direction détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de celles-ci selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et leur valeur recouvrable estimée.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses par rapport aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, de l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), de l'existence d'éventuelles garanties ainsi que toute autre information disponible concernant la situation financière des créanciers. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des stocks

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour une valeur brute de 30.166.906 DT et provisionnés à hauteur de 206.348 DT.

Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.2 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'achat majoré des frais d'approche pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture, les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observations

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note XII aux états financiers qui fait état du contrôle fiscal en cours dont a fait l'objet la société et ayant couvert la période du 01 Janvier 2019 au 31 Décembre 2019.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration (« Rapport de gestion »)

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude

significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité

de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF

CRG Audit

Ahmed SAHNOUN

Chiraz DRIRA

Rapport Spécial
Exercice Clos au 31 décembre 2022

Tunis le 21 Juin 2023

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration nous a avisés de l'existence des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2022 et visées aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales :

1. Emprunts

Au cours de l'exercice 2022, la société SOTEMAIL a contracté un nouvel emprunt bancaire auprès de la STB d'un montant de 2.470.000 DT. Ledit emprunt est remboursable sur 5 ans avec une année de grâce et rémunéré au taux de TMM+4% . Au 31 Décembre 2022 aucun remboursement n'a été effectué.

2. Autres transactions avec les parties liées :

- La société a participé à l'augmentation de capital de la société SOMOCER NEGOCE pour un montant de 1.000.000 DT et ce par conversions des créances.
- SOTEMAIL a conclu une convention quadripartite avec AB Corporation, SOMOCER et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2022 à la société SOTEMAIL pour un montant de 726.284 DT. Ce montant représente les échéances en TTC y compris les intérêts, dues en 2021 et en 2022 au titre des dettes échues et non réglées par la société AB Corporation dont 401.373 DT en principal

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration réuni le 05 Juin 2023. Cependant, la procédure relative à l'application des dispositions de l'article 29 de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement n'a pas été respectée.

B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

1. Ventes à des parties liées

Les ventes hors taxes réalisées au cours de l'année 2022 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 27 996 231 DT (en hors taxes) et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2022</i>
Société A.B.C.	5 667 863
Société AB CORPORATION	20 935
Société SOMOCER	20 648 200
Société 3S TRADING	1 535 457
Société SOMOCER TRANSPORT	113 592
Société SOMOCER NEGOCE	7 692
Société AGRIMED	2 492
Total du chiffre d'affaires (HT)	27 996 231

2. Achats auprès des parties liées

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2022 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 33 305 406 DT et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2022</i>
Société SOMOCER	27 360 464
Société A.B.C	89
Société SOMOCER Transport	906 214
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	5 038 639
Total des achats (HT)	33 305 406

3. Autres Transactions avec les parties liées

- Courant l'exercice 2022, la société a acheté de l'électricité auprès de SOMOCER, par l'intermédiaire de la Société Tunisienne d'électricité et de Gaz, pour un montant de 1.959.644 DT hors taxes. Aucune convention n'a été signée entre les deux sociétés.
- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le

solde restant dû au 31 décembre 2022 s'élève à 1.666.855 DT dont 225.828 DT payables à moins d'un an.

- Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoces qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoces est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisés par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. Un avenant a été signé le 1^{er} juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1^{er} janvier 2019. Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoces au titre de l'année 2022 s'élève à 1.610.783DT hors taxes.
- La société loue auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- Le solde des emprunts bancaires ainsi que des dettes de leasing restant à régler au 31 décembre 2022 s'élève à un montant total de 17.308.084 DT se détaillant comme suit :

Emprunts	Solde au 31.12.2022		
	Échéance à -1 an	Échéance à + 1 an	Total Fin de période
EMPRUNT BH (7000 000)	1 026 359	-	1 026 359
Emprunt BH- 0.530 MD	272 448	-	272 448
EMPRUNT UBCI (1350 000)	309 375	-	309 375
EmpruntSTBo.96MD+0.476MD	314 762	786 905	1 101 667
EMPRUNT STB- 5MD	1 000 000	1 000 000	2 000 000
Emprunt STB - 1 MD	216 667	733 333	950 000
Emprunt ATTIJ- 0.800 MD	156 139	622 841	778 980
Emprunt BTK - 0.433 MD	108 250	-	108 250
Emprunt BTK - 0.150 MD	45 833	-	45 833
Emprunt STB- 0.116 MD	18 854	56 563	75 417
Emprunt STB- 1.191 MD	250 863	376 295	627 158
Emprunt STB- 0.724 MD	144 800	579 200	724 000
Emprunt BH- 3.5 MD	522 295	2 753 691	3 275 986
Emprunt BNA- 3.849 MD	798 812	1 953 510	2 752 322
Emprunt BNA- 1.450 MD	169 167	1 280 833	1 450 000
Emprunt STB-0.322 MD	118 913	-	118 913
Emprunt STB-0.004 MD	792	3 169	3 961
Emprunt STB-0.169 MD	31 363	107 158	138 521
Emprunt STB-0.017 MD	2 448	12 240	14 688
Emprunt STB-0.181 MD	40 387	100 969	141 356
Emprunt STB-0.805 MD	201 259	402 518	603 777
Emprunt STB-0.020 MD	3 067	14 313	17 381
Total emprunts bancaires en dinars	5 752 853	10 783 538	16 536 391
Emprunts Leasing	195 838	575 855	771 693
Total emprunts en dinars	5 948 691	11 359 393	17 308 084

- Le solde des concours bancaires et autres passifs financiers restant à régler au 31 décembre 2022 s'élève à un montant total de 31.855.904 DT se détaillant comme suit :

Désignation	31.12.2022
Découverts bancaires	5 799 332
Crédits de gestion à court terme	5 880 000
Factures escomptées	12 937 470
Financement en devises	3 577 374
Emprunts leasing à moins d'un an	195 838
Crédits mobilisables	3 465 890
Total concours bancaires et autres passifs financiers	31 855 904

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération brute du Directeur Général s'est élevée au titre de l'exercice 2022 à 410.480 DT, soit un net annuel de 225.305 DT et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2022, a décidé l'allocation d'un montant net annuel de jetons de présence de 160.000 DT au titre de l'exercice 2021.

Le montant des jetons de présence constaté en charge de l'exercice 2022 s'élève à 212.500 DT

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF

CRG Audit

Ahmed SAHNOUN

Chiraz DRIRA

Etats financiers au 31 Décembre 2022

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Note	2022	2021
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		227 818	227 818
Moins : amortissements		<202 389>	<190 437>
	IV.1	25 429	37 381
Immobilisations corporelles		81 769 034	79 839 184
Moins : amortissements		<33 101 814>	<29 677 968>
	IV.2	48 667 220	50 161 216
Immobilisations financières		8 223 064	7 490 064
Moins : provisions		<437 750>	<437 750>
	IV.3	7 785 314	7 052 314
Total des actifs immobilisés		56 477 963	57 250 911
Autres actifs non courants	IV.4	4 586 609	1 808 636
Total des actifs non courants		61 064 572	59 059 547
Actifs courants			
Stocks		30 166 906	33 227 120
Moins : provisions		<206 348>	<526 578>
	IV.5	29 960 558	32 700 542
Clients et comptes rattachés		36 338 546	36 798 907
Moins : provisions		<3 123 636>	<2 024 243>
	IV.6	33 214 910	34 774 664
Autres actifs courants		12 300 159	15 872 628
Moins : provisions		<205 033>	<205 033>
	IV.7	12 095 126	15 667 595
Autres actifs financiers	IV.8	6 249 221	223 915
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	188 948	6 702 210
Total des actifs courants		81 708 763	90 068 926
Total des actifs		142 773 335	149 128 473

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	2022	2021
Capitaux propres			
Capital	IV.10	34 513 514	34 513 514
Réserve légale	IV.10	656 890	656 890
Autres capitaux propres	IV.10	14 039 054	14 218 053
Résultats reportés	IV.10	<6 488 064>	<7 513 779>
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		42 721 394	41 874 676
Résultat de l'exercice	IV.10	<4 768 161>	1 025 715
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>37 953 233</u>	<u>42 900 393</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.11	31 391 165	37 667 414
Autres passifs non courants	IV.12	1 090 721	966 311
Total des passifs non courants		32 481 886	38 633 725
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	16 442 711	23 636 904
Autres passifs courants	IV.14	18 070 820	9 892 824
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.15	37 824 685	34 064 627
Total des passifs courants		72 338 216	67 594 355
<u>Total des passifs</u>		<u>104 820 102</u>	<u>106 228 080</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>142 773 335</u>	<u>149 128 473</u>

Etat de résultat SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	2022	2021
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	64 422 298	61 973 221
Autres produits d'exploitation	V.2	178 999	178 999
<i>Total des produits d'exploitation</i>		64 601 297	62 152 220
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation stocks des produits finis		<2 786 347>	2 961 230
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<39 735 086>	<40 941 158>
Charges de personnel	V.4	<6 741 330>	<6 590 635>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<7 097 883>	<5 418 247>
Autres charges d'exploitation	V.6	<6 030 191>	<5 184 905>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<62 390 837>	<55 173 715>
<i>Résultat d'exploitation</i>		2 210 460	6 978 505
Charges financières nettes	V.7	<6 982 510>	<6 658 771>
Produits des placements	V.8	568 782	428 084
Autres gains ordinaires	V.9	18 270	483 243
Autres pertes ordinaires	V.10	<509 593>	<174 327>
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		<4 694 591>	1 056 734
Impôt sur les sociétés		<73 570>	<31 019>
<i>Résultat net de l'exercice</i>		<4 768 161>	1 025 715

Etat de flux de trésorerie SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en dinar tunisien)

	Note	2022	2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		<4 768 161>	1 025 715
Retraitements pour :			
Amortissements et provisions		7 097 883	5 418 247
Quote-part subvention d'investissement		<178 999>	<178 999>
Plus-value sur cession des immobilisations		-	<52 207>
Actualisation des titres de placement		-	<232 025>
Encaissements liés aux titres de placement		4 000 000	28 282 618
Déc. affectés à l'acquisition de titres de placement		<10 008 109>	<22 781 362>
Variation des :			
Stocks		3 060 214	<2 659 738>
Créances clients		460 361	<8 921 290>
Autres actifs courants		3 555 272	<4 683 541>
Fournisseurs et autres dettes		<773 245>	18 123 863
Flux de trésoreries provenant de l'exploitation		<u>2 445 216</u>	<u>13 341 280</u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
Déc. liés à l'acq. d'immo. Et AA non courants		<7 310 745>	<4 365 177>
Déc. Nets affectés à l'acquisition d'immobilisations fin.		<733 000>	<553 654>
Flux de trésoreries affectés à l'investissement	VI.2	<u><8 043 744></u>	<u><4 918 831></u>
Flux de trésorerie liés au financement			
Encaissement des emprunts et des crédits de gestion		69 897 117	63 925 757
Remboursement des emprunts et des crédits de gestion		<70 346 761>	<67 704 593>
Flux de trésorerie affectés au financement	VI.3	<u><449 644></u>	<u><3 778 836></u>
Variation de trésorerie		<u><6 048 173></u>	<u>4 643 613</u>
Trésorerie au début de l'exercice		437 789	<4 205 824>
Trésorerie à la clôture de l'exercice		<u><5 610 384></u>	<u>437 789</u>

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Email S.A (« SOTEMAIL » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2022 à 34.513.514 DT divisé en 34.513.514 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grés et décorations ainsi que tous produits d'articles sanitaires.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun au taux de 10% conformément à l'article 20 de la loi de finance de l'année 2018 portant sur l'unification du régime fiscal des entreprises implantées dans les zones de développement régional.

SOTEMAIL détient une participation de 99% dans la filiale russe "LTD KIT" et une participation de 58,5% dans la filiale tunisienne "IDEALE DE TRANSPORT SARL" créée en 2019. "LTD KIT" a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Eurasie. Toutefois, cette filiale a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création. "LTD KIT" est actuellement en arrêt d'activité et n'a pas préparé d'états financiers depuis sa création. Par ailleurs, la participation de SOTEMAIL dans LTD KIT a été totalement provisionnée. En l'absence d'information financière sur cette filiale, SOTEMAIL ne peut pas établir des états financiers consolidés. Il est à noter que SOTEMAIL est-elle même filiale de la Société Moderne de Céramiques ("SOMOCER"), société cotée qui publie des états financiers consolidés incluant SOTEMAIL.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

II.1 Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Nature	Taux
Logiciels	33%
Constructions	2%
Matériel industriel - Constructions métalliques	3,33%
Installations techniques, matériel et outillage	3,33% et 6,67%
Matériel industriel à statut juridique particulier	3,33% et 6,67%
Matériel de transport	6,67% et 10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Grosses réparations	10%
Agencement, aménagement et installation	5%, 10% et 33%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

II.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

II.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui servent pour le financement de la construction d'un actif qualifié, sont capitalisées au niveau du coût dudit actif. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

II.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

II.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs tels que des frais de marketing spécifiques.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

II.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

II.7 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

II.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

II.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

Les placements à long terme comprennent :

- a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.
- b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme.

Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2022 un montant de 25.429 DT contre 37.381 DT au 31 décembre 2021. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Logiciels	197 818	197 818
Fonds commercial	30 000	30 000
Immobilisations incorporelles brutes	227 818	227 818
Amortissement Logiciel	<195 264>	<184 812>
Amortissement Fonds commercial	<7 125>	<5 625>
Immobilisations incorporelles nettes	25 429	37 381

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles nettes s'élève au 31 décembre 2022 à 48.667.220 DT contre 50.161.216 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Terrains	2 327 442	2 259 442
Constructions	12 723 134	12 655 081
Constructions à statut juridique particulier	1 363 387	1 363 387
Matériels de transport	303 579	240 489
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 216 079	1 216 079
Matériels industriels à statut juridique particulier	4 028 957	4 028 957
Matériels informatiques	301 169	280 836
Matériels de bureaux	108 032	104 054
Matériels industriels	54 432 953	52 893 081
Agencements et aménagements divers	4 919 113	4 794 278
Immobilisations en cours	45 189	3 500
Immobilisations corporelles brutes	81 769 034	79 839 184
Amortissements cumulés	<33 101 814>	<29 677 968>
Immobilisations corporelles nettes	48 667 220	50 161 216

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2022 à 7.785.314 DT contre 7.052.314 DT au 31 décembre 2021 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Titres de participations (*)	5 550 128	4 550 128
Titres de placements non courants (**)	447 202	447 202
Dépôts et cautionnements	632 809	602 225
Prêt à long terme envers AB Corporation	1 441 027	1 666 855
Fonds de garantie	151 898	223 654
Immobilisations financières brutes	8 223 064	7 490 064
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	<437 750>	<437 750>
Immobilisations financières nettes	7 785 314	7 052 314

(*) Les titres de participations au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	% de détention	31.12.2021
A.B.C	2 700 000	21,90%	2 700 000
SAPHIR	75 000	15%	75 000
SOMOSAN	50 000	0,40%	50 000
SOMOCER NEGOCE	1 010 000	33,67%	10 000
LTD KIT	214 128	99%	214 128
S.M.C	340 000	27,63 %	340 000
3S Trading	100 000	9,10%	100 000
SOMOCER de Transport SARL (***)	1 025 000	58,50%	1 025 000
Media Plus	30 000	30,00%	30 000
Ste Périmètre de gestion	6 000	0,05%	6 000
Total	5 550 128		4 550 128

(***) La société « SOMOCER de Transport SARL » est détenue à raison de 58,5% par SOTEMAIL, 39,7% par SOMOCER et 1,8% par SMC. Le contrôle exclusif effectif sur cette filiale est exercé par la société mère SOMOCER et non pas par la société SOTEMAIL. En effet, le Directeur Général de SOMOCER est lui-même Gérant de la société « SOMOCER Transport SARL ». Par ailleurs, les politiques opérationnelles et financières sont fixées au niveau du management de SOMOCER.

(**) Les titres de placements au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Placement STB	197 200	197 200
Placement SANIMED	250 002	250 002
Total	447 202	447 202

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 4.586.609 DT contre 1.808.636 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Frais préliminaires (i)	10 141 080	4 253 991
Charges à répartir (ii)	1 884 620	1 884 620
Autres actifs non courants bruts	12 025 700	6 138 611
Amortissements & résorptions	<7 439 091>	<4 329 975>
Autres actifs non courants nets	4 586 609	1 808 636

(i) La résorption des frais préliminaires a été calculée sur la base d'un taux annuel de 33%. Les Frais préliminaires de l'exercice sont relatifs aux charges supportées par la société dans le cadre du développement de nouveaux articles de produits finis appartenant à la catégorie grès et faïence.

(ii) La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est répartie comme suit :

- Les frais de participation aux foires et la location de l'espace publicitaire : 2 ans
- Les frais de publicité : 3 ans
- Les frais du plan du licenciement des salariés : 3 ans

Les charges à répartir de l'exercice sont relatifs aux charges supportées par la société dans le cadre du plan de licenciement des salariés.

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 29.960.558 DT au 31 décembre 2022 contre 32.700.542 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Stocks de matières premières & consommables	7 772 701	8 046 574
Stocks de produits finis et en cours	22 394 205	25 180 546
Total des stocks bruts	30 166 906	33 227 120
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<185 237>	<509 776>
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<21 111>	<16 802>
Total des stocks nets	29 960 558	32 700 542

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 33.214.910 DT contre 34.774.664 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Clients ordinaires	16 292 651	34 182 735
Clients effets à recevoir	2 839 401	2 224 127
Clients avoirs à établir	14 082 858	<1 632 198>
Clients douteux ou litigieux	3 123 636	2 024 243
Total des comptes clients bruts	36 338 546	36 798 907
Provisions sur créances clients	<3 123 636>	<2 024 243>
Total des comptes clients nets	33 214 910	34 774 664

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 12.095.126 DT contre 15.667.595 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Avances et prêts au personnel	234 011	239 201
Etat et collectivités publiques	5 160 484	7 167 922
Fournisseurs débiteurs	1 265 794	1 518 390
Créances envers les sociétés du groupe (*)	4 127 081	2 452 652
Charges constatées d'avance	840 030	576 230
RRR à obtenir	362 726	489 015
Produits à recevoir	105 000	198 124
Blocage et déblocage	-	23 061
Compte d'attente	205 033	205 033
Autres actifs	-	3 003 000
Total des autres actifs courants Brut	12 300 159	15 872 628
Provisions des autres actifs courants	<205 033>	<205 033>
Total des autres actifs courants nets	12 055 126	15 667 595

(*) Les créances envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2022 à 6.249.221 DT contre 223.915 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Placement ATB	2 000 000	-
STB SICAV	4 013 321	875
Sanadett Sicav	7 878	7 894
Salamet CAP	2 194	6 515
Echéance à moins d'un an sur Prêt envers AB Corporation	225 828	208 631
Total des autres actifs financiers	6 249 221	223 915

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2022 à 188.948 DT contre 6.702.210 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Banques	177 353	6 691 442
Caisse	11 595	10 768
Total des liquidités & équivalents de liquidités	188 948	6 702 210

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2022 à 37.953.233 DT contre 42.900.393DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Capital social	34 513 514	34 513 514
Réserve légale	656 890	656 890
Prime d'émission	12 986 487	12 986 487
Subventions d'investissements	1 052 567	1 231 566
Résultats reportés	<6 488 064>	<7 513 779>
Capitaux propres avant résultat	42 721 394	41 874 678
Résultat de l'exercice (*)	<4 768 161>	1 025 715
Capitaux propres avant affectation	37 953 233	42 900 393

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2022 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Affectation résultat	Résultat de l'exercice	Amort. Subvent.	Solde au 31/12/2022
Capital	34 513 514	-	-	-	34 513 514
Réserve légale	656 890	-	-	-	656 890
Prime d'émission	12 986 487	-	-	-	12 986 487
Résultats reportés	<7 513 779>	1 025 715	-	-	<6 488 064>
Subventions d'investissements	1 231 566	-	-	<178 999>	1 052 567
Résultat de l'exercice (**)	1 025 715	<1 025 715>	<4 768 161>	-	<4 768 161>
Total	42 900 393	-	<4 768 161>	<178 999>	37 953 233

Les amortissements différés non encore imputés au 31 décembre 2022 s'élèvent à 4.349.476 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Total	Imputation	Perte de report	Reste à imputer
Amortissements différés 2020	1 380 648	-	-	1 380 648
Amortissements différés 2022	2 968 828	-	-	2 968 828
Total	4 349 476	-	-	4 349 476

(**) Le résultat par action de la société se présente comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Résultat net	<4 768 161>	1 025 714
Nombre moyen pondéré d'actions	34 513 514	34 513 514
Résultat par action	<0,138>	0,0304

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2022 à 31.391.165 DT contre un solde au 31 décembre 2021 de 37.667.414 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Emprunts leasing	575 855	771 681
Emprunts BNA	3 234 343	4 143 813
Emprunts STB	6 642 663	6 236 172
Emprunt BH	2 753 691	4 508 047
Emprunt BTK	-	149 917
Emprunt UBCI	-	196 875
Emprunt Attijari	622 841	757 655
Engagement dette fiscale	17 483 977	20 903 254
Engagement dette sociale CNSS	77 795	-
Total des emprunts	31 391 165	37 667 414

IV.12 Autres passifs non courants

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2022 à 1.090.721 DT contre 966.311 DT au 31 décembre 2021 détaillé comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Provision pour risques et charges	1 071 974	831 973
Provision pour départ à la retraite	174 338	134 338
Engagement CNSS	<155 590>	-
Total des autres passifs non courants	1 090 721	966 311

IV.13 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 16.442.711 DT contre 23.636.904 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Fournisseurs d'exploitation	13 309 410	19 122 799
Fournisseurs effets à payer	3 071 831	4 355 705
Fournisseurs d'immobilisations	61 470	158 400
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 442 711	23 636 904

IV.14 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 18.070.820 DT contre 9.892.824 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Dettes dues au personnel	15 630	10 684
Dettes sociales CNSS	751 715	629 631
Congés à payer	328 200	267 593
Etat, impôts et taxes	13 364 660	5 405 623
Actionnaires dividendes à payer	15 833	15 833
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	148	1 236 705
Obligations cautionnées	1 304 001	276 080
Charges à payer	2 269 106	2 036 240
Créditeurs divers	21 527	14 435
Total des autres passifs courants	18 070 820	9 892 824

(*) Les dettes envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

IV.15 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2022 à 37.824.685 DT contre 34.064.627 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Découverts bancaires	5 799 332	6 264 421
Crédits de gestion à court terme	5 880 000	5 880 000
Factures escomptées	12 937 470	8 746 504
Financement en devises	3 577 374	2 771 974
Intérêts courus et non échus	215 927	350 374
Emprunts leasing à moins d'un an	195 838	208 278
Emprunt bancaire à moins d'un an – BNA	967 979	724 890
Emprunt bancaire à moins d'un an - BH	1 821 102	1 786 949
Emprunts bancaires à moins d'un an - BTK	154 083	198 500
Emprunts bancaires à moins d'un an - UBCI	309 375	393 750
Emprunts bancaires à moins d'un an - STB	2 344 176	3 898 233
Emprunts bancaires à moins d'un an - Attijari	156 139	42 345
Crédits immobilisables	3 465 890	1 815 000
MCNE	-	983 409
Total concours bancaires et autres passifs financiers	37 824 685	34 064 627

V. Notes relatives à l'état de résultat**V.1 Revenus**

Les revenus se sont élevés en 2022 à 64.422.298 DT contre 61.973.221 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Ventes locales	54 384 911	55 514 468
Ventes à l'exportation	10 303 051	7 290 282
Ventes en suspension	12 472	82 750
R.R.R accordés	<278 136>	<914 279>
Total des revenus	64 422 298	61 973 221

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés en 2022 ainsi qu'en 2021 à 178.999 DT contre 178.999 DT et sont relatifs à la quote-part passée en résultat des subventions d'investissements.

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés en 2022 à 39.735.086 DT contre 40.941.158 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Achats Matières	25 687 706	26 201 052
Achats d'approvisionnements	7 770 592	8 134 138
Variations de stocks MP & approvisionnements	-	301 492
Achats non stockés	6 276 788	6 304 476
Total des achats d'approvisionnement	39 735 086	40 941 158

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées en 2022 à 6.741.330 DT contre 6.590.635 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Salaires et compléments de salaires	5 332 067	5 328 595
Charges sociales légales	1 104 690	1 053 672
Autres charges de personnel	304 573	208 368
Total des charges de personnel	6 741 330	6 590 635

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées en 2022 à 7.097.883 DT contre 5.418.247 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Dotations aux amortissements	2 929 604	3 156 150
Résorptions des autres actifs non courants	3 109 116	1 255 520
Dotations aux provisions sur stocks	188 030	304 176
Dotation aux provisions des soldes clients	1 106 812	344 441
Dotation aux provisions pour risques et charges	240 000	134 338
Dotation aux provisions sur titres	-	223 622
Dotation aux provisions pour départ à la retraite	40 000	-
Reprise sur provisions sur stocks	<508 260>	-
Reprises sur provisions sur clients	<7 419>	-
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	7 097 883	5 418 247

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées en 2022 à 6.030.191 DT contre 5.184.905 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Loyers et charges locatives	93 964	32 107
Entretiens et réparations	324 885	251 818
Assurances (nettes des transferts de charges)	176 548	<109 541>
Autres services extérieurs	184 238	109 577
Honoraires	310 247	375 639
Frais de formations professionnelles	6 680	7 198
Publicité	385 338	424 953
Transport sur ventes	1 424 682	1 181 897
Dons et subventions	193 013	190 924
Jetons de présence	212 500	135 000
Voyages et déplacements	71 149	25 446
Missions & réceptions	61 395	51 432
Frais postaux et de télécommunication	40 805	60 860
Commissions sur ventes	1 707 187	1 549 330
Commissions bancaires	801 342	822 114
Impôts et taxes	36 219	76 151
Total des autres charges d'exploitation	6 030 191	5 184 905

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées en 2022 à 6.982.510 DT contre 6.658.771 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Intérêts sur opérations d'escomptes	1 857 861	1 056 308
Intérêts débiteurs	856 297	928 236
Intérêts sur crédits de gestion	678 017	585 803
Intérêts des emprunts et des dettes	1 889 494	1 571 939
Intérêts leasing	117 761	135 767
Intérêts sur financement en devise	143 143	320 463
Intérêts sur ouverture de lettres de crédits	211 895	44 327
Intérêts liés aux avances sur factures	476 382	956 450
Escomptes accordées	540 178	564 082
Intérêts de retard	294 048	416 015
Pertes de change	415 161	702 771
Pertes liées à l'actualisation des titres de placements	4 408	-
Total des charges financières	7 484 645	7 282 161
Gain de change	<489 711>	<320 162>
Intérêts sur prorogation clients	<12 424>	<71 203>
Gains liés à l'actualisation des titres de placements	-	<232 025>
Total des produits financiers	<502 135>	<623 390>
Total des charges financières nettes	6 982 510	6 658 771

V.8 Produits des placements

Les produits des placements se sont élevés en 2022 à 568.782 DT contre 428.084 DT en 2021 et correspondent aux intérêts sur le prêt accordé à AB Corporation de 143.883 DT et aux intérêts des placements de 424.899 DT.

V.9 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés en 2022 à 18.270 DT contre 483.243 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Produit constaté suite amnistie fiscale	-	270 536
Apurement des dettes	-	148 593
Autres	18 270	64 114
Total des autres gains ordinaires	18 270	483 243

V.10 Autres pertes ordinaires

Les Autres pertes ordinaires se sont élevées en 2022 à 509.592 DT contre 174.327 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	<509 592>	<174 327>
Total des autres gains ordinaires	<509 592>	<174 327>

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation des flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux de trésorerie affectés à l'exploitation

Les flux provenant de l'exploitation ont dégagé un encaissement net de 2.445.216 DT et sont principalement retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, les encaissements et décaissements liés aux titres de placement et la quote-part des subventions d'investissement.

VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un décaissement net de 8.043.745 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants pour 7.310.745DT et ;
- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières de 733.000 DT.

VI.3 Flux de trésorerie liés au financement

Les flux provenant du financement ont dégagé un décaissement net de 449.644 DT et se détaillent comme suit :

- Encaissements des emprunts bancaires et leasing pour 69.897.117 DT ;
- Décaissements des emprunts bancaires et leasing pour 70.346.761 DT.

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

Les transactions et les soldes avec les parties liées se présentent ainsi :

VII.1 Ventes

Les ventes hors taxes réalisées au cours de l'année 2022 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 27.996.231 DT (en hors taxes) et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Société A.B.C.	5 667 863	4 501 104
Société SOMOCER	20 648 200	7 310 641
Société AB Corporation	20 935	1 003
Société AGRIMED	2 492	-
Société 3S TRADING	1 535 457	1 428 586
Société SOMOCER TRANSPORT	113 592	1 453
Société SOMOCER NEGOCE	7 692	7 581
Total du chiffre d'affaires (HTVA)	27 996 231	13 250 368

VII.2 Achats

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2022 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 33.305.406 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Société SOMOCER	27 360 464	23 603 375
Société A.B.C.	89	3 537
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	5 038 639	4 706 471
SOMOCER Transport	906 214	662 259
Total des achats (HTVA)	33 305 406	28 975 642

VII.3 Soldes avec les parties liées

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2022 se résume au tableau ci-dessous :

En Dinar Tunisien	Autres actifs courants	Soldes Clients	Prêt (Long & Court termes)	Solde Fournisseurs (*)	Autres passifs courants	Total
A.B.C.		3 237 051				3 237 051
SOMOCER		<70 330>		<1 083 920>	<148>	<1 154 398>
AB Corporation	971 761	52 619	1 666 855		<816 606>	1 874 629
SANIMED		555				555
SOMOCER NEGOCE	729 811	443 160		2 617 874		3 790 845
AGRIMED		257				257
3S TRADING		505 074				505 074
KIT		87 214				87 214
SMC	2 160			<2 626 418>		<2 624 258>
STE SOMOCER DE TRANSPORT	366 121	136 907		<219 175>		283 853
SOCIETE PERIMETRE DE GESTION	2 057 228					2 057 228
Total	4 127 081	4 392 507	1 666 855	<1 311 639>	<816 754>	8 058 050

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2021 se résume au tableau ci-dessous :

En Dinar Tunisien	Autres actifs courants	Soldes Clients	Prêt (Long & Court termes)	Solde Fournisseurs (*)	Autres passifs courants	Total
A.B.C.		676 046				676 046
SOMOCER		1 763 512		<11 586 458>	<1 120 612>	<10 943 558>
AB Corporation	1 335 460	24 965	1 875 486			3 235 911
SANIMED		82				82
SOMOCER NEGOCE	903 870	529 128		<2 795 709>		<1 362 711>
AGRIMED		54				54
3S TRADING		1 707 172			<116 000>	1 591 172
KIT	6 000					6 000
SMC				<2 590 710>	<93>	<2 590 803>
STE SOMOCER DE TRANSPORT	206 822	1 730		<4 806>		203 746
STE PERIMETRE DE GESTION	500					500
Total	2 452 652	4 702 689	1 875 486	<16 977 683>	1 236 705	<9 183 561>

VII.4 Autres transactions avec les parties liées

- La société a participé à l'augmentation de capital de la société SOMOCER NEGOCE pour un montant de 1.000.000 DT et ce par conversions des créances.
- SOTEMAIL a conclu une convention quadripartite avec AB Corporation, SOMOCER et SOMOCER Négocier qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négocier au 31 décembre 2022 à la société SOTEMAIL pour un montant de 726.284 DT. Ce montant représente les échéances en TTC y compris les intérêts dues en 2021 et en 2022 au titre des dettes échues et non réglées par la société AB Corporation dont 401.373 DT en principal.

- Courant l'exercice 2022, la société a acheté de l'électricité auprès de SOMOCER, par l'intermédiaire de la Société Tunisienne d'électricité et de Gaz, pour un montant de 1.959.644 DT hors taxes. Aucune convention n'a été signée entre les deux sociétés.
- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2022 s'élève à 1.666.855 DT dont 225.828 DT payables à moins d'un an.
- Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisés par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. Un avenant a été signé le 1er juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1er janvier 2019. Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2022 s'élève à 1.610.783 DT hors taxes.
- La société loue auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.

VIII.1 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2022	31.12.2021	Charges	31.12.2022	31.12.2021	Soldes	31.12.2022	31.12.2021
CA Local	54 119 247	54 682 939	Stockage					
CA Export	10 303 051	7 290 282						
Production stocké	<2 786 347>	2 961 230						
Total	61 635 951	64 934 451	Total			Production	61 635 951	64 934 451
Production	61 635 951	64 934 450	- Achats consommés	39 735 086	40 941 158	Marge sur coût matière	21 900 865	23 993 293
Marge sur coût matière	21 900 865	23 993 293	Autres charges externes	5 993 972	5 108 754	Valeur ajoutée	15 906 893	18 844 539
Valeur ajoutée	15 906 893	18 884 539	Charges de personnel	6 741 330	6 590 635	Excédent brut d'exploitation	9 129 344	12 217 753
			Impôts et taxes	36 219	76 151			
			Total	6 777 549	6 666 786			
Excédent brut d'exploitation	9 129 344	12 217 753						
Autre produits ordinaires	18 270	483 243	Charges financières nettes	6 982 510	6 658 771			
Produits financiers	568 782	428 084	Autres pertes ordinaires	509 593	174 327			
Quotes-parts des subv d'investissement	178 999	178 999	DAAP	7 097 883	5 418 247			
			Impôt sur les bénéfices	73 570	31 019			
Total	9 895 395	13 308 079	Total	14 663 556	12 282 364	Résultat des activités ordinaires	<4 768 161>	1 025 715
Résultat des activités ordinaires	<4 768 161>	1 025 715	Pertes extraordinaires	-	-	Résultat après modifications	<4 768 161>	1 025 715
Total	<4 768 161>	1 025 715	Total	-	-			

IX.1 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	V.B 2021	Acquisitions	V.B 2022	Amortiss. Cumulés 2021	Dotations	Amortiss. Cumulés 2022	VCN 2021	VCN 2022
Logiciel	197 818	-	197 818	184 812	10 452	195 264	13 006	2 554
Fond de commerce	30 000	-	30 000	5 625	1 500	7 125	24 375	22 875
Total I.Incorporelles	227 818	-	227 818	190 437	11 952	202 389	37 381	25 429
Terrains	2 259 442	68 000	2 327 442	-	-	-	2 259 442	2 327 442
Constructions	12 655 081	68 053	12 723 134	3 461 675	284 216	3 745 891	9 193 406	8 977 243
Agen. Amén. & Inst.	4 794 278	124 835	4 919 113	2 728 098	240 496	2 968 594	2 066 180	1 950 519
Matériels de transports	240 489	63 090	303 579	88 279	18 124	106 403	152 210	197 176
Matériels industriels	52 893 081	1 539 872	54 432 953	20 260 321	2 525 813	22 786 134	32 632 760	31 646 819
Equipements de bureau	104 054	3 978	108 032	72 023	8 108	80 131	32 031	27 901
Matériels informatiques	280 836	20 333	301 169	182 663	25 563	208 226	98 173	92 943
Constructions à Stat. Jurid. Part.	1 363 387	-	1 363 387	166 116	26 922	193 038	1 197 271	1 170 349
Mat. Indus. à Stat. Jurid. Part.	4 028 957	-	4 028 957	1 742 979	247 707	1 990 686	2 285 978	2 038 271
Mat. de transp. à Stat. Jurid. Part.	1 216 079	-	1 216 079	975 814	46 897	1 022 711	240 265	193 368
Immobilisations en cours	3 500	41 689	45 189	-	-	-	3 500	45 189
Total I.Corporelles	79 839 184	1 929 850	81 769 034	29 677 968	3 423 846	33 101 814	50 161 216	48 667 220
Total immobilisations	80 067 002	1 929 850	81 996 852	29 868 405	3 435 798*	33 304 203	50 198 597	48 692 649

*Il est à noter que ce montant tient compte d'une partie de la résorption des frais préliminaire de l'exercice et qui s'élèvent à 506 194DT

IX.2 Tableau de variation des emprunts

<i>Emprunts</i>	<i>Solde au 31.12.2021</i>			<i>Nouveaux emprunts</i>	<i>Règlement échéances</i>	<i>Solde au 31.12.2022</i>		
	<i>Total Fin de l'exercice</i>	<i>Échéance à + 1 an</i>	<i>Échéance à -1 an</i>			<i>Total Fin de l'exercice</i>	<i>Échéance à + 1 an</i>	<i>Échéance à -1 an</i>
BH (7 MD)	1 999 029	1 026 359	972 670	-	<921 790>	1 026 359	0	1 026 359
UBCI (1,35 MD)	590 625	196 875	393 750	-	<281 250>	309 375	0	309 375
STB (1,436 MD)	1 077 000	837 667	239 333	-	<24 667>	1 101 667	786 905	314 762
STB (5 MD)	3 250 000	2 000 000	1 250 000	-	<1 250 000 >	2 000 000	1 000 000	1 000 000
STB (1 MD)	1 000 000	933 333	66 667	-	<50 000>	950 000	733 333	216 667
BH (0.530) MD	530 645	205 702	324 943	-	<258 197>	272 448	0	272 448
STB (2,5 MD)	116 993	-	116 993	-	<116 993 >	0	0	0
ATTIJ (0,800 MD)	800 000	757 655	42 345	-	<21 020>	778 980	622 841	156 139
BTK (0,433 MD)	252 583	108 250	144 333	-	<144 333>	108 250	0	108 250
BTK (0,150 MD)	95 833	41 667	54 167	-	<50 000>	45 833	0	45 833
STB (0,116 MD)	94 272	75 417	18 854	-	<18 855>	75 417	56 563	18 854
STB (0,840 MD)	320 339	0	320 339	-	<3320 339>	0	0	0
STB (1,191 MD)	940 737	627 158	313 579	-	<313 579>	627 158	376 295	250 863
STB (0,724 MD)	724 000	724 000	-	-	0	724 000	579 200	144 800
STB (1,089 MD)	1 089 300	0	1 089 300	-	<1 089 300>	0	0	0
BH (3.5 MD)	3 500 000	3 275 986	224 014	-	<224 014>	3 275 986	2 753 691	522 295
BNA (3.849 MD)	3 418 704	2 693 813	724 890	-	<666 383>	2 752 322	1 953 510	798 812
BNA (1.450 MD)	1 450 000	1 450 000	0	-	0	1 450 000	1 280 833	169 167
STB (0.322 MD)	322 763	118 913	203 850	-	<203 850>	118 913	0	118 913
STB (0.004 MD)	4 754	3 962	792	-	<792>	3 962	3 169	793
STB (0.169 MD)	169 884	138 521	31 363	-	<31 363>	138 521	107 158	31 363
STB (0.017 MD)	17 136	14 688	2 448	-	<2 448 >	14 688	12 240	2 448
STB (0.181 MD)	181 744	141 356	40 388	-	<40 388>	141 356	100 969	40 387
STB (0.805 MD)	805 035	603 776	201 259	-	<201 259>	603 776	402 518	201 259
STB (0.020 MD)	20 448	17 381	3 067	-	<3 067 >	17 381	14 313	3 067
BH (0.265 MD)	265 322	0	265 322	-	<265 322>	0	0	0
STB (2.470 MD)	0	0	0	2 470 000	0	2 470 000	2 470 000	0
Total emprunts en dinars	23 037 146	15 992 479	7 044 667	2 470 000	<6 500 755>	19 006 391	13 253 538	5 752 853

IX.3 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Charges d'intérêts à payer	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 31.12.2022	Échéance entre 1 et 5 ans	Taux d'intérêt
2 018	659771	Matériel de transport & mat indus	129 795	1 228	27 158	27 158	0	1,28%
2 019	659761	Matériel de transport	39 936	377	8 354	8 354	0	1,28%
2 020	179981	Construction	956 892	200 344	142 086	697 023	554 937	1,08%
2 021	1568070	Matériel de transport	68 950	5 835	18 240	39 157	20 918	1,14%
Total			1 195 573	207 784	195 838	771 692	575 855	

X. Les engagements hors bilan

X.1 Engagements donnés

Type d'engagements	Valeur totale		Observation
a) Garanties personnelles			
- Cautionnement et autres garanties	632 809	STEG	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG)
b) Garanties réelles			
- Hypothèques			
	Montant		
- Nantissements	1,45 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,8 MD	ATTIJARI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,742 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	5 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,5 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,54 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,7 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,8 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,35 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	7,3 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	6,05 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,5 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,45 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,4 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,3 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,75 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	14,145 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,8 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
2,8 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce	
6,855 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels	

			Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,145 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	4 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,8 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	4,4 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	3 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
c) Effet escomptés et non échus et avance sur factures	15,4 MD		

X.2 Engagements reçus :

Type d'engagement	Valeur totale	Société	Observation
a) Garanties réelles			
Hypothèques	234 020	ETS Lazreg d'équipement	Hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.

XI. Intérêts sur crédit bancaire non encore échus :

Organisme Financier	Montant (DT)	Intérêts non courus (DT)
UBCI (1,35 MD)	1 350 000	7 348
STB (0,960MD)	960 000	7 083
STB (5 MD)	5 000 000	67 850
STB (1 MD)	1 000 000	7 011
BH (0.530) MD	530 000	3 684
ATTIJ (0,800 MD)	800 000	11 193
BTK (0,433 MD)	433 000	839
BTK (0,150 MD)	150 000	367
STB (1,191 MD)	1 191 000	19 023
STB (0,724 MD)	724 000	5 692
Emprunt BH (3.5 MD)	3 500 000	25 252
Emprunt BNA (3.849 MD)	3 849 000	22 363
Emprunt BNA (1.450 MD)	1 450 000	11 238
Emprunt STB (0.805 MD)	805 000	17 150
Total	21 742 000	206 093

XII. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

Vérification de la situation sociale de la société

La société a fait l'objet d'une vérification fiscale ponctuelle portant sur la retenue à la source et la taxe sur formation professionnelle et ce pour la période allant du 01 Janvier 2019 au 31 Décembre 2019. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Par ailleurs, aucun évènement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers

Troisième chapitre
Assemblée Générale Ordinaire
Du 06 Juillet 2023

Ordre Du Jour de L'A.G. O

Les actionnaires de la société SOTEMAIL sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 06 Juillet 2023 à partir 8h 30mn à L'Hôtel Elmouradi palace Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.** Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- 2.** Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- 3.** Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 4.** Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 5.** Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022,
- 6.** Affectation du résultat,
- 7.** Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration,
- 8.** Quitus aux administrateurs,
- 9.** Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022,
- 10.**Renouvellement / nomination du mandat des membres du conseil d'administration
- 11.** Ratification d'un Administrateur représentant des Actionnaires minoritaires
- 12.**Renouvellement / nomination du mandat des co-commissaires aux comptes
- 13.**Questions diverses,
- 14.**Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à ladite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOTEMAIL

Le Conseil d'Administration

Projet de résolution de L'A.G. O

Projet des résolutions proposées à l'assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 06 Juillet 2023 à partir 8h 30mn à L'Hôtel Elmouradi palace Sousse.

Le conseil arrête le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée Générale Annuelle telles que détaillées comme suit :

Projet de la 1^{ère} résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 2^{ème} résolution :

Après lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes établis en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 3^{ème} résolution :

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2022 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2022 un résultat net déficitaire s'élevant à - 4 768 160.703 dinars.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 4^{ème} résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat net de l'exercice 2022	-4 768 160,703
(+) Résultat reportés (suite résolution n° 4 du PV DE L'AGO du 22 juin 2022	-6 488 064,168
Résultat reporté 2022	-11 256 224,871

Cette résolution est adoptée

Projet de la 5^{ème} résolution :

Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciale

L'Assemblée Générale, prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du conseil d'administration dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de directoire ou de conseil de surveillance et ce en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 6^{ième} résolution :

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 7^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale fixe dinars, le montant brut annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale donne pouvoir au conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2022 fixé ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 8^{ième} résolution : Renouvellement du Mandat des administrateurs.

Après avoir constaté l'expiration du mandat de tous les administrateurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

- Mr Lotfi Abdennadher,
- La société SOMOCER avec 2 sièges
- La société ATD SICAR avec 2 sièges,
- La société Ab Corporation,
- Mr Abdelmajid Aoudni,
- Mr Karim Abdennadher
- Mme Sabaa Abdennadher
- Mr.....Administrateur Indépendant
- Mr.....Administrateur Indépendant

L'assemblée générale fixe la durée du mandat de tous les administrateurs à trois années, soit, les exercices 2023, 2024 et 2025. Leur mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur l'exercice 2025.

Après élection des nouveaux membres du conseil, ces derniers déclarent ne se trouver dans un aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et acceptent leur mandat d'administrateur.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 9^{ième} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, ratifie la décision de l'Assemblée Elective tenue le 03 juillet 2023 de désigner En tant que membre du Conseil d'Administration représentant des actionnaires minoritaires pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Projet de la 10^{ième} résolution

Après avoir constaté l'expiration du mandat des commissaires aux comptes, le cabinet MTBF, et le cabinet CRG, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler/ nommer et pour une période de trois années, 2023, 2024, 2025 prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 11^{ième} résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée

Quatrième chapitre
Document D'information

Chers Actionnaires

Conformément aux dispositions du règlement portant sur l'appel public à l'épargne, nous vous soumettons le présent document d'information relatif à l'assemblée Générale Ordinaire.

Nous vous informons que les avis de convocation à la présente Assemblée générale ordinaire ont été publiés au Journal Officiel de la République Tunisienne n° 70 du 13 juin 2023, page 1 555 et dans le registre national des entreprises sous le n° 2023128516, bulletin n° 120 du 16 juin 2023 et ce, dans les conditions et les délais prescrits par la réglementation en vigueur et les statuts.

Les rapports d'activité et des commissaires aux comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant les délais légaux.

1- Renseignements Concernant la société.

La société a pour objet la fabrication et la commercialisation de carreaux céramiques et grès porcelaine pour le revêtement de sol et de mur.

Dénomination sociale	Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »
Date de constitution	21 juin 2002
Forme juridique	Société Anonyme
Identifiant unique	0742284E
Siege social	Menzel Hayet - 5033 Zaramdine - Monastir- Tunisie
Tél :	73 610 772
Fax	73 610 778
Marché de la cote	Marché Alternatif
Code Tunisie Clearing	TN0007600018. TN0007600034

2- Renseignements Concernant l'assemblée.

2.1- Le conseil administration

Le Conseil d'Administration se compose au 31 décembre 2022 comme suit :

Le mandat des administrateurs de SOTEMAIL prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur l'exercice 2022.

Administrateur	Représenté par	Qualité	Mandat
Lotfi Abdennadher	Lui-même	Président	2020-2022
Karim Abdennadher	Lui-même	Membre	2020-2022
Majid Aoudni	Lui-même	Membre	2020-2022
Faouzi karoui	Lui-même	Membre	2020-2022
Sabaa Abdennadher	Lui-même	Membre	2022
Somocer	Riadh jaidene	Membre	2020-2022
Ab-corporation	Walid amous	Membre	2020-2022
ATD SICAR	Ichraf ben sedrine	Membre	2020-2022
ATD SICAR	Seif eddine bejaoui	Membre	2020-2022
Somocer	WALID ZAYENE	Membre	2020-2022
Hédi Ben Cherif	Lui-même	Membre	2021-2022

2.2- Commissariat aux comptes

Le commissariat aux comptes se compose au 31 décembre 2021 comme suit :

- La société MTBF membre de l'OECT.

Imm PWC-Rue du Lac d'Annecy

Les berges du Lac 1053 Tunis

Tél: 71 160 000

Fax:71 861 789

Email : info@kbh-tunisia.com

Représentée par son associé M.Ahmed Sahnoun,

Et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- La société CRG Audit membre de l'OECT.

42, avenue Habib Bourguiba - Bloc c 5ème étage apt n°5

3000 SFAX

Tél : 74 297 709/719

Fax 74 297 729

Représentée par sa gérante Mme Chiraz Ghorbel,

Et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2.3- Personnes Intéressées dans certains points de l'ordre du jour

D'après les informations disponibles et selon l'ordre du jour fixé par le conseil d'administration, nous n'avons pas relevé de données dans ce sens.

3- Renseignements Relatifs au Capital Social et Aux droits de vote.**3.1- Nombre de titres comportant droit de vote**

Le capital social de SOTEMAIL s'élève, au 31 décembre 2022, à 34 513 514 dinars divisé en 34 513 514 actions de 1 dinar de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits de vote.

3.2- Date d'inscription au registre des actionnaires

Le capital social de la société, étant de 34 513 514 Dinars au 31 décembre 2022 divisé en 34 513 514 actions, a connu l'évolution suivante :

En dinars	Nominal	Nature de operation	Evolution du capital	Nombre d'actions	Capital en circulation	Nombre d'actions
AGC du 21/06/2002	100	Capital initial	2 010 000	20 100	2 010 000	20 100
AGE du 18/06/2003	100	Aug. de capital	1 005 000	10 050	3 015 000	30 150
AGE du 19/03/2005	100	Aug. de capital	3 416 500	34 165	6 431 500	64 315
AGE du 23/03/2006	100	Aug. de capital	910 000	9 100	7 341 500	73 415
AGE du 15/05/2006	100	Aug. de capital	1 000 000	10 000	8 341 500	83 415
AGE du 30/04/2007	100	Aug. de capital	1 404 000	14 040	9 745 500	97 455
AGE du 03/04/2008	100	Aug. de capital	1 200 000	12 000	10 945 500	109 455
AGE du 11/04/2008	100	Aug. de capital	1 200 000	12 000	12 145 500	121 455
AGE du 24/04/2008	100	Aug. de capital	500 000	5 000	12 645 500	126 455
AGE du 24/07/2008	100	Trans en SA				
AGE du 30/08/2008	100	Aug. de capital	2 000 000	20 000	14 645 500	146 455
AGE du 18/06/2010	100	Aug. de capital	1 354 500	13 545	16 000 000	160 000
AGE du 04/10/ 2010	100	Aug. de capital	7 000 000	70 000	23 000 000	230 000
AGE du 18/03/2011	1	Réd de la valeur	23 000 000	23 000 000	23 000 000	23 000 000
AGE du 16/04/2013	1	Aug. de capital	3 200 000	3 200 000	26 200 000	26 200 000
AGE du 31/05/2019	1	Aug. de capital	4 000 000	4 000 000	30 200 000	30 200 000
AGE du 26/06/2020	1	Aug. de capital	3 513 514	3 513 514	33 713 514	33 713 514
AGE du 29/12/2020	1	Aug. De capital	800 000	800 000	34 513 514	34 513 514

3.3- Actionnaires détenant plus que 5% du capital

Nous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus de 5 % du capital social et des droits de vote au 31/12/2022. Nous précisons que le capital social s'élève à 34 513 514 DT, divisé en 34 513 514 actions d'Un dinar (1D) de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits de vote :

Participation :	Solde au 31/12/2022	En % du capital
≥10% = 2 actionnaires		
SOMOCER	21 833 682	63%
ATD SICAR	9 665 058	28%
3%≤ Participation <6% = 1 actionnaire		
ATTIJARI SICAR	1 891 892	5%